

# COMMUNE DE BLODELSHEIM

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM - SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013

A 20 heures, sous la présidence de Monsieur François BERINGER, Maire

Etaient présents :

*BRUN Bernard, FOHRER Simone, GOETZ Marc, HOMBERT Liliane, INVERNIZZI Corinne, MULLER Monique, SARTORIO Etienne, LANG Annette*

Absents excusés : *BRUN Claude, WALTISPERGER Patrice, DANNER Christophe*

Absent : *BERINGER Ludovic*

Procuration : *BRUN Claude à BERINGER François*

Secrétaire de séance : *Daniel MAURER*

### ORDRE DU JOUR

- 1.Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25.9.2013
  - 2.Voirie communale – Elimination de parcelles cadastrales
  - 3.Personnel communal – Avancement de grade – Taux de promotion
  - 4.Demande de subvention
  - 5.Formation au permis C d'un sapeur pompier volontaire
  - 6.Festivités
  - 7.Divers et communiqués
    - a)Urbanisme
    - b)Atelier municipal
    - c)GERPLAN
    - d)Circulation sur la RD 52
    - e)Informations de la Communauté de Communes « Essor du Rhin »
    - f)Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Foyers-Clubs du Haut Rhin
    - g)Etablissements recevant du public
    - h)Exercice militaire
    - i)P.P.I.
    - j)Prochaines réunions et dates à retenir
- TOUR DE TABLE

#### **1.APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25.9.2013**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25.9.2013 est approuvé à l'unanimité.

#### **2.VOIRIE COMMUNALE-ELIMINATION DE PARCELLES CADASTRALES**

- Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L141-3 ;
- Considérant :
  - . que certaines parcelles de terrain frappées d'alignement ont été acquises par la commune mais sont restées cadastrées bien qu'elles fassent partie de la voirie communale,
  - . que les parcelles sur lesquelles a été créée la liaison entre la rue de Rumersheim et la rue de la Carrière figurent toujours sur le plan cadastral mais ont été éliminées du Livre Foncier,
- Vu les plans présentés,

Le Conseil Municipal, après délibération,

. DECIDE de classer dans le domaine public communal les parcelles suivantes :

N° de section	N° de parcelle	Surface	N° de section	N° de parcelle	Surface	N° de section	N° de parcelle	Surface
11	563	45 m <sup>2</sup>	11	562	39 m <sup>2</sup>	11	560	5 m <sup>2</sup>
11	566	11 m <sup>2</sup>	11	446	188 m <sup>2</sup>	1	224	15 m <sup>2</sup>
1	225	4 m <sup>2</sup>	1	235	19 m <sup>2</sup>	5	595	28 m <sup>2</sup>
5	597	54 m <sup>2</sup>	5	599	23 m <sup>2</sup>	5	601	87 m <sup>2</sup>
5	460	25 m <sup>2</sup>	5	464	44 m <sup>2</sup>	5	603	16 m <sup>2</sup>
8	550	197 m <sup>2</sup>	2	159	93 m <sup>2</sup>	2	157	33 m <sup>2</sup>
2	170	19 m <sup>2</sup>	2	171	3 m <sup>2</sup>	2	276	1 m <sup>2</sup>
11	308	35 m <sup>2</sup>	10	241	329 m <sup>2</sup>	10	33	2 199 m <sup>2</sup>

. SOLLICITE l'élimination de ces parcelles du Livre Foncier et leur suppression sur les plans cadastraux.

### 3.PERSONNEL COMMUNAL – AVANCEMENT DE GRADE – TAUX DE PROMOTION

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire enregistré sous le N° AVT F 2013.32 en date du 13.11.2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de fixer les taux de promotion applicables à l'effectif des fonctionnaires des cadres d'emplois remplissant les conditions d'avancement de grade et déterminant ainsi le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à l'un des grades d'avancement selon les modalités suivantes :

Cadre d'emplois	Catégorie	Grade d'avancement	Taux de promotion à appliquer à l'effectif des agents promouvables
<b><u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u></b> Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
<b><u>FILIERE TECHNIQUE</u></b> Adjoint technique	C	Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
		Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	100 %
		Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
<b><u>FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE</u></b> Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
<b><u>FILIERE ANIMATION</u></b> Adjoint d'animation	C	Adjoint d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %

#### **4.DEMANDE DE SUBVENTION**

Une nouvelle activité intitulée « T.R.O.L.L. de jeux » a été créée au sein de la M.J.C. de Blodelsheim. Les objectifs de la section sont de promouvoir le jeu de société sous toutes ses formes et de réunir novices et experts lors de rencontres conviviales.

La section ouvre ses activités à destination des adolescents et adultes du village.

Monsieur le Maire communique une lettre de la M.J.C. sollicitant une subvention exceptionnelle de démarrage afin de pouvoir acquérir la base du stock de jeux.

Après délibération, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité de verser à la M.J.C. une subvention exceptionnelle de démarrage d'un montant de **1 500 €** pour cette nouvelle activité.

La dépense sera imputée sur l'article 6574 du budget 2014 ligne « divers sur décision du Conseil Municipal ».

#### **5.FORMATION AU PERMIS C (POIDS LOURD) D'UN SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE**

Monsieur le Maire rappelle que le Corps de première intervention des sapeurs pompiers de Blodelsheim a été retenu pour l'obtention d'une subvention du S.D.I.S. d'un montant de 384 € pour la formation d'un membre du corps au permis poids lourd.

Cette formation a été effectuée par l'un des membres qui a réussi son examen. Le coût de la formation s'est élevé à 1 400 € TTC.

Considérant que

- . le candidat a effectué cette formation sur son temps libre,
- . vu la nécessité pour le corps de première intervention de disposer au sein des effectifs de sapeurs pompiers de titulaires du permis C afin de pouvoir conduire le véhicule lors des interventions,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de ne pas solliciter de participation financière à l'intéressé pour cette formation.

#### **6.FESTIVITES**

Monsieur Marc GOETZ rend compte des réunions de la commission « Festivités » qui se sont tenues les 9 octobre et 4 novembre derniers au sujet de diverses manifestations à savoir :

- Visite des élus de Grissheim le 11.10.2013 à l'Etang de pêche de Blodelsheim ;
- Les festivités du 11.11.2013 ;
- Le Téléthon qui sera reconduit le 7.12.2013 ;
- La fête de Noël des aînés à partir de 65 ans qui se tiendra à la salle polyvalente le 15.12.2013 ;
- La cérémonie des vœux du Maire qui se tiendra le 9 janvier 2014.

Le Conseil Municipal EN PREND ACTE et APPROUVE les propositions de la commission.

Monsieur GOETZ propose également de compléter les éclairages de Noël par une illumination du tilleul qui se trouve sur la place du 14 juillet.

Le coût de l'opération est estimé à environ 2 000 € (achat des guirlandes, montage et démontage).

Le Conseil Municipal VALIDE cette proposition.

#### **7.DIVERS ET COMMUNIQUES**

##### a) Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes d'autorisation d'urbanisme introduites en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal (DP N° 13B0018 à 13B0024).

#### b) Atelier municipal

Le nouvel atelier municipal est équipé de trois portes sectionnelles et d'un portail coulissant. Ces fermetures nécessitent un entretien et une vérification périodique.

Pour assurer cette prestation, le Conseil Municipal DECIDE de souscrire un contrat de maintenance auprès de la Société « Automatismes Maintenance » de Châtenois et AUTORISE M. le Maire à le signer.

#### c) GERPLAN

Dans le cadre de l'élaboration du GERPLAN (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain) lancé par la Communauté de Communes « Essor du Rhin », la Communauté de communes Porte de France Rhin-Sud en partenariat avec les communes allemandes de Hartheim, Heitersheim, Eschbach, Neuenburg et le Gewerbepark, un diagnostic de l'état actuel a été élaboré.

Parallèlement, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des habitants du territoire concerné. M. Bernard BRUN présente et commente ce diagnostic ainsi que le retour de cette enquête.

A noter que très peu de questionnaires ont été retournés par les habitants et que la synthèse n'est donc pas forcément représentative de l'avis de la population à ce sujet...

#### d) Circulation sur la RD 52

En raison des travaux de réparation de la fibre optique VIATEL sur la RD 52, la circulation sera réglementée sur cette route du 2 au 13 décembre 2013.

#### e) Informations de la Communauté de Communes « Essor du Rhin »

. Hôtel d'entreprise dans la Z.A.H. à Blodelsheim : le maître d'œuvre a été retenu ; il s'agit du Cabinet BLEU CUBE, Architecte.

. Piste cyclable Hirtzfelden-Fessenheim : les travaux suivent leur cours.

. Maison de la nature de Hirtzfelden : une première réunion du Comité de pilotage du futur CINE s'est tenue le 13.11.2013.

. Vente de terrain : l'acte de vente relatif à la cession de 66,87 ares de terrain situé en Z.A.H. par la Commune de Blodelsheim à la Communauté de Communes « Essor du Rhin » a été signé.

#### f) Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Foyers-Clubs du Haut-Rhin

L'Assemblée Générale de FDFC68 se tiendra à la Pépinière « La Ruche » à Fessenheim le 24.11.2013. Suivra dans l'après-midi, à la salle polyvalente de Blodelsheim, une animation intitulée « A nous de jouer » et ouverte au public.

#### g) Etablissements recevant du public

La Commission de sécurité d'arrondissement procédera en 2014 aux visites des établissements suivants : salle polyvalente, église, Restaurant « Chez Pierre ».

#### h) Exercice militaire

Le 4<sup>e</sup> régiment de Marche du Tchad basé à Meyenheim, a effectué un exercice militaire à Blodelsheim du 6 au 9 novembre 2013.

i) P.P.I. (Plan particulier d'intervention)

Dans le cadre du programme national d'exercice de la sécurité civile, les pouvoirs publics et EDF ont organisé le 14.11.2013 un exercice national de sécurité civile sur le site du C.N.P.E.

A cette occasion, la cellule de crise communale a été activée.

j) Prochaines réunions et dates à retenir :

. **Le 22.11.2013 à la mairie de Blodelsheim** : réunion annuelle de présentation du décompte de gestion 2012 du Bassin d'assainissement « Balgau, Fessenheim, Blodelsheim, Nambsheim » par la Communauté de Communes du Pays de Brisach.

. **Le 3.12.2013 à Blodelsheim à 19 H 30** : balade thermique organisée par la Commune en partenariat avec le Pays-Rhin-Vignoble-Grand-Ballon – Réunion publique sur la thématique des économies d'énergie avec une ballade dans les rues du village consistant à observer les bâtiments à l'aide d'une caméra thermique pour y relever où s'échappe la chaleur.

. **Le 5.12.2013 à 19 H 30 à la mairie** : réunion de la Commission Technique – présentation par l'A.D.A.U.H.R. de l'étude relative à l'aménagement de la rue du Canal d'Alsace.

**TOUR DE TABLE**

**François BERINGER** : il donne diverses informations relatives au dossier concernant le Centre Nucléaire de Production d'Electricité.

**Liliane HOMBERT** : elle informe l'assemblée qu'elle rencontrera les directrices d'école le 18.11.2013 pour définir les horaires de classe à appliquer à la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

De même, le 26.11.2013, à 20 H à la mairie, se tiendra une réunion avec les Présidents d'Associations du village afin de leur exposer le contenu et les enjeux de cette réforme.

**Etienne SARTORIO** : il demande quel type de bâtiment se construit dans la Z.A.H. par Pôle-Est Investissement.

Il lui est répondu qu'il s'agit d'un bâtiment destiné à recevoir des bureaux et d'un hangar de stockage de matériel.

**Annette LANG** : elle informe l'assemblée que les travaux de restructuration à l'E.P.A.H.D. « les Molènes » sont achevés.

De même, les travaux engagés à la structure Petite Enfance « Pirouette » à Fessenheim se déroulent conformément au programme.

Elle signale également qu'une voiture et un scooter sont garés depuis quelques temps sur le parking du presbytère ; il lui est suggéré de le signaler à la gendarmerie.

**Monique MULLER** : elle déplore le fait qu'il n'y ait pas deux bennes à déchets au cimetière St Blaise, l'une pour les déchets verts, l'autre pour les matières non compostables.

A ce propos, il est signalé qu'au cimetière Ste Colombe, il y a deux bacs distincts et que, malgré l'affichage des dépôts admis dans chaque bac, les usagers ne font guère de tri...

**Bernard BRUN** : il signale que le balayage des rues est en cours.

**Etienne SARTORIO** : il demande si la campagne de nettoyage des siphons de rue n'a pas été effectuée.

Il lui est répondu que cette année, la Communauté de Communes « Essor du Rhin » n'a pas fait de commande groupée pour les différentes communes et que le problème est à traiter par chaque commune si nécessaire.

**Marc GOETZ** : il signale que les riverains du « Ganzàplàtzlé » l'ont interpellé en raison de la présence des P.A.V. (point d'apport volontaire) et du tube sur ladite place.

Il précise que l'implantation de ces P.A.V. et du tube ne relève pas de son fait mais qu'il s'agit d'une décision collective contrairement à ce qu'on lui a reproché.

Il propose de déplacer le tube vers un autre lieu qui pourrait être le secteur sportif à proximité du mur des courts de tennis.

Après discussion, le Conseil Municipal PREND ACTE de l'intervention de M. Marc GOETZ et DECIDE d'engager une réflexion pour améliorer la situation.

#### Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal

Prévisionnellement, les dates des prochaines réunions du Conseil Municipal sont les suivantes :

**12 décembre 2013, 30 janvier 2014 et 28 février 2014.**

La séance est close à 10 heures 45.

Blodelsheim, le 1<sup>er</sup> décembre 2013

Le Maire

François BERINGER